

REPUBLIQUE FRANÇAISE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES
DE LA FAMILLE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DIRECTION DE LA PROTECTION SOCIALE

PROJET N° 82/765 du 16/8/82
A. G. S. / D. T. / D. P. 22025

Portant intégration et nomination de
Monsieur LINDO LADOLIE Robert dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Sociaux (Enseignement).

LE MINISTRE MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

- (/a la Constitution du 3 Juillet 1971 ;
(/a la loi n° 28/80 du 13-11-80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1971 ;
(/a la loi n° 10/82 du 3-8-82 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/a l'arrêté n° 2087/PF du 21-8-80 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/a le décret n° 84/504/ME/DPT du 30-8-82 modifiant le
tableau hiérarchique abrogeant et remplaçant les dispositions des
articles 19, 20 et 21 du décret n° 84/165 du 22-8-82 fixant le
statut général des cadres de l'Enseignement ;
(/a la loi n° 14/80/ME du 9-8-80 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/a le décret n° 82/195/PF du 8-7-82 fixant la hiérar-
chisation par diverses catégories des cadres ;
(/a la loi n° 15/82/ME du 8-7-82 fixant les caté-
gories et hiérarchie des cadres créés par la loi n° 15/82 du
8-8-82 portant statut général des fonctionnaires ;
(/a le décret n° 84/190/ME du 2-7-82 relatif à la nomi-
nation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/a la loi n° 10/82/ME du 8-7-82 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont affectés les stagiaires probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses
articles 7 et 8 ;
(/a le décret n° 84/191/ME du 2-7-82 réglementant la
prise d'effet de point de vue de la notation des notes réglementaires
relatives aux nominations, affectations, promotions de carrière
et reclassements ;
(/a le décret n° 84/192 du 2-7-82 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 10/82/ME du 8-7-82 fixant
les échelles de traitement des fonctionnaires ;
(/a le décret n° 84/193 du 4-7-82 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/a le décret n° 84/194 du 28-10-82 portant nomination
des membres du Conseil des Ministres ;
(/a le décret n° 84/195 du 28-10-82 portant nomination des membres du Conseil des
Ministres ;
(/a le décret n° 84/196 du 28-10-82 relatif aux intérêts
des membres du Gouvernement ;
(/a la lettre n° 84/197/ME/DPT du 28-10-82 du Direc-
teur de l'Orientation et des Cours transmettant le dossier de
candidature constitué par l'intéressé ;

LE MINISTRE :

.../...

(1)

ARTICLE 1ER.- Dans les conditions du décret n° 37/504 du 30-9-57 susvisé, Monsieur Edouard Robert, né le 17 Juin 1933 à Poissy, titulaire du doctorat de sciences sociales dans la spécialité : Sciences de l'Information de la Communication, obtenu à l'Université de Bordeaux 3, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), et nommé en grade de professeur certifié de 2° échelon Stagiaire, indice 14C.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Education Nationale.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Orléansville, le 16 Août 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Colonel Louis SALVARI-GONZ.-

Le Ministre des Finances,

Antoine BOUINE-GONZ.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Edouard BOUINE-GONZ.-

Bernard BOUINE-GONZ.-

REPLIQUES :

- | | |
|-----------|---|
| JORPC | 1 |
| DGFF/DFP | 3 |
| DFP/EST | 2 |
| D.B. | 3 |
| D.C.F. | 1 |
| M.E.N. | 1 |
| D.S. | 1 |
| BOSSIER | 1 |
| INTERESSE | 1 |
| SGM/EC | 1 |